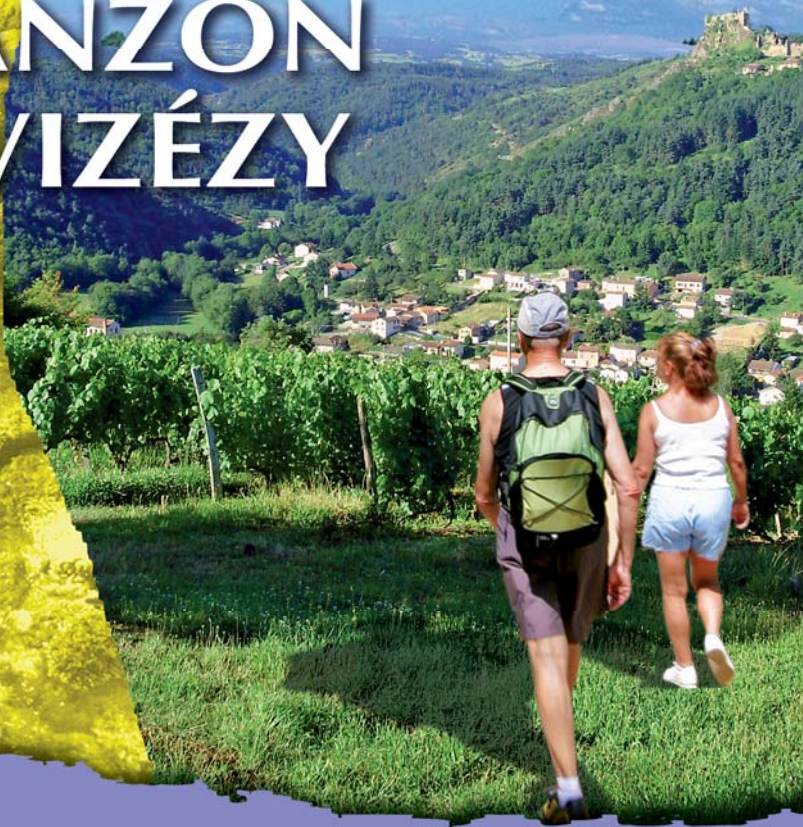




Le bassin versant du **LIGNON**, de **L'ANZON** et du **VIZÉZY**



RhôneAlpes Région

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES





Édito

Nous sommes heureux de mettre à votre disposition ce livret, véritable invitation à la découverte de nos cours d'eau, des milieux naturels qui s'y rattachent et du patrimoine lié à l'eau (moulins, écluses, passes à poissons...).

La diversité de notre bassin versant, des Hautes Chaumes du Forez aux étangs de la plaine en passant par les gorges, ainsi que la présence d'un patrimoine varié, témoin de l'histoire des hommes, font la richesse de notre territoire.

Les sentiers que vous emprunterez sont jalonnés de points d'information, de tables et panneaux d'interprétation, facilement repérables sur les cartes de ce livret.

Venez vous promener au cœur du Forez, depuis le pays du Nétrablais jusqu'à Montbrison, en passant par monts et plaine...

Gabriel ROUSSET,
Président du SYMILAV

Sommaire

Présentation du SYMILAV	p.3
Un bassin versant aux multiples facettes	p.4
Découverte des richesses du bassin versant	p.6
Les zones humides du bassin versant de Noirétable	p.8
La vallée glaciaire de Chorsin	p.9
Les cascades de Ligeay	p.10
Les moulins des gorges du Vizézy	p.10
Les gorges du Lignon	p.11
Le Lignon de plaine	p.12
Autour du Vizézy de plaine	p.13
Les paysages foréziens	p.14
La truite et l'ombre commun : deux espèces identitaires du Lignon	p.15



source du Lignon - lieu-dit Col de la Loge

Présentation du SYMILAV

Le SYMILAV, Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy, a été créé le 26 mai 1999 dans le but de mettre en œuvre, d'animer et de gérer le contrat de rivière Lignon du Forez englobant l'ensemble du bassin versant. Ce contrat se décline en un ensemble d'actions visant à l'amélioration de la qualité de l'eau, au rétablissement du bon état écologique des cours d'eau et à leur mise en valeur. Composé de 55 communes et regroupant plus de 46 000 habitants, le syndicat mixte gère ainsi 812 km de cours d'eau et couvre une superficie de 740 km². Le territoire compte également 3 sites Natura 2000 : les Hautes Chaumes du Forez, le Lignon du Forez et ses affluents, ainsi que la plaine du Forez. Il est le plus grand bassin versant du département alimentant la Loire, grâce à un réseau hydrographique composé de 21 cours d'eau, dont la majeure partie prend sa source sur les Hautes Chaumes.



pont de Sainte-Agathe-la-Bouteresse

gorge du Lignon

aménagements sur la commune de Roche

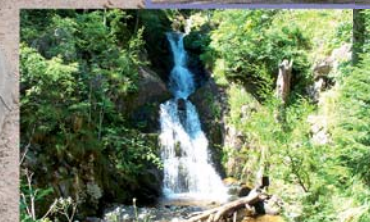
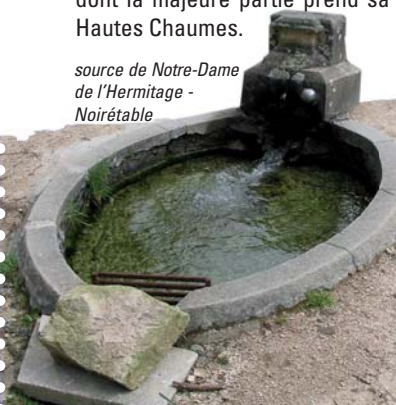


vallée glaciaire de Chorsin



Bâtie d'Urfé - Saint-Étienne-le-Molard

source de Notre-Dame de l'Hermitage - Noirétable



cascade de Chorsin



Un bassin versant aux multiples facettes

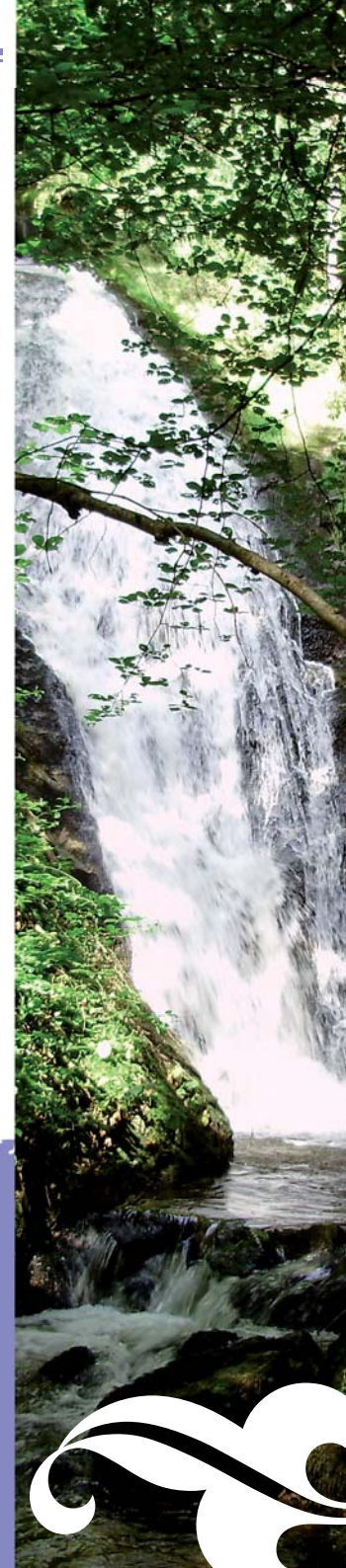
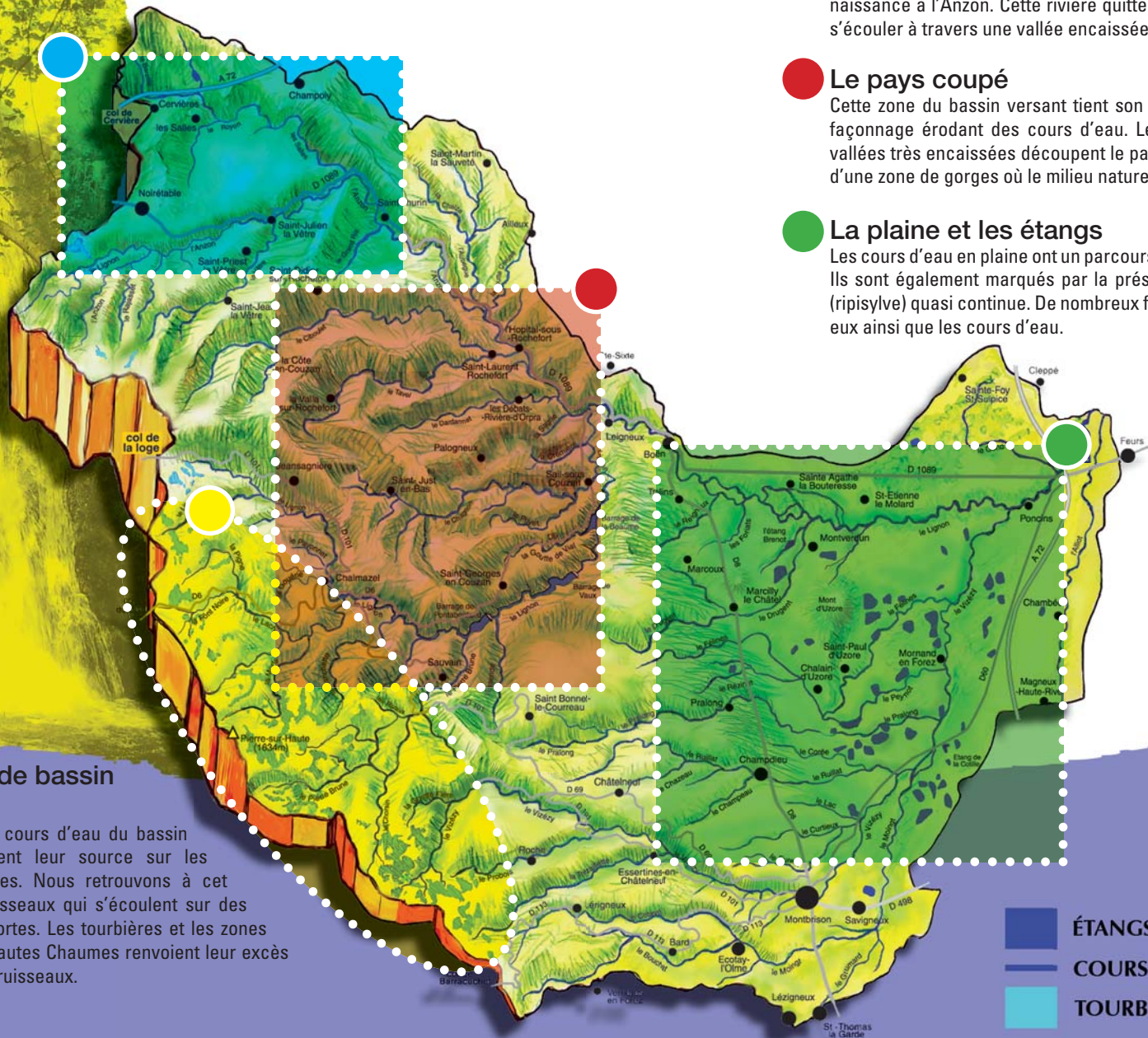
La plaine des Salles et le bassin de Noirétable
Ces surfaces sont irriguées par plusieurs cours d'eau qui donnent naissance à l'Anzon. Cette rivière quitte le bassin de Noirétable pour s'écouler à travers une vallée encaissée.

Le pays coupé
Cette zone du bassin versant tient son nom du relief marqué par le façonnage érodant des cours d'eau. Les saignées que forment les vallées très encaissées découpent le paysage d'ouest en est. Il s'agit d'une zone de gorges où le milieu naturel est relativement protégé.

La plaine et les étangs
Les cours d'eau en plaine ont un parcours plus sinueux et moins pentu. Ils sont également marqués par la présence d'une bande forestière (ripisylve) quasi continue. De nombreux fossés relient les étangs entre eux ainsi que les cours d'eau.

Les têtes de bassin versant

La plupart des cours d'eau du bassin versant prennent leur source sur les Hautes Chaumes. Nous retrouvons à cet endroit des ruisseaux qui s'écoulent sur des pentes assez fortes. Les tourbières et les zones humides des Hautes Chaumes renvoient leur excès d'eau dans les ruisseaux.



Découverte des richesses du bassin versant

Lieu de pêche pour certains, espace de loisirs et de découvertes pour d'autres, le bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy dévoile ses nombreux atouts aux différents usagers du territoire. Divers points d'information et tables d'interprétation, situés aux quatre coins du bassin versant, vous accompagneront ainsi au fil de votre "exploration".

Table d'interprétation
Promontoire (Madone) de
Notre Dame de l'Hermitage
(au dessus de Noirétable)



Table d'interprétation - Garnier
(commune de Saint-Bonnet-le-Courreau)



Panneau d'information
Commune des Salles
(sortie de l'autoroute A72)



Table d'interprétation
Pic de Montverdun



Les zones humides du bassin versant de Noirétable



Les zones humides du bassin nétrablais et des Salles ont été répertoriées dans le cadre du réseau Natura 2000. Chacun des 100 sites repérés fait l'objet d'une fiche d'identité. On distingue aujourd'hui 5 types de zones humides d'intérêt communautaire sur cet espace :

- les tourbières et prairies associées ;
- les prairies humides de pente ;
- les prairies humides de fond ;
- les mares et petits réservoirs ;
- les zones inondables de moyenne montagne.

L'ensemble est associé à un réseau hydrographique dense, faisant de la plaine des Salles une zone particulièrement intéressante.

Ces zones humides ont une fonction primordiale en tête de bassin versant. Elles font office de réservoir naturel et soutiennent les débits des cours d'eau lors des périodes de sécheresse. Elles jouent également un rôle de tampon (éponge) lors des fortes précipitations, en limitant les ruissellements et les brusques augmentations de débits des rivières.



étang de Royon en 1950



zone humide de Royon - Plaine des Salles

La vallée glaciaire de Chorsin

La vallée glaciaire, à travers laquelle s'écoule le ruisseau de la Pierre Brune, est la plus significative des Monts du Forez. Dominée par le plateau du Gros Fumé, cette vallée présente une accumulation morainique (roches transportées par le glacier et déposées lors de la fonte des neiges). La forme en auge abrupte des flancs de cette vallée n'est pas toujours perceptible car le couvert forestier est important et diminue la

visibilité. Au niveau de la cascade de Chorsin, on peut deviner un "verrou glaciaire" et une vallée suspendue. Le cirque glaciaire, où est situé le hameau de Chorsin, est l'un des plus importants en milieu granitique dans le Massif Central. La vallée constitue alors une coupure entre la montagne de Coureau (jasserie de Garnier) et le plateau de Gros Fumé (jasserie de Renat, jasserie de Colleigne et jasserie de Molinvé).



vallée glaciaire de Chorsin et plateau de Renat



La source ferrugineuse de la Fontfort

jaillit par une faille naturelle (diaclyse), élargie par la main de l'homme pour créer un petit réservoir. Celui-ci peut parfois être submergé par les eaux débordantes du torrent. Cette source se trouve juste en dessous du pont de Chorsin.

La vue sur la vallée depuis la jasserie de Molinvé nous permet d'observer clairement son organisation en escalier et l'emprise de la forêt. Dès les premières pentes, la hêtraie sapinière s'affirme pour ensuite occuper l'ensemble de l'auge (vallée en U) au fond de laquelle s'écoule le torrent de la Pierre Brune.



vallée glaciaire de Chorsin

Les cascades de Ligeay

Le Ruisseau du Dardannet, en s'écoulant depuis le Col de la Croix des Quatre Jambes, a modelé au fil du temps une saignée importante dans le relief, formant ainsi une vallée très encaissée, caractéristique de l'entité paysagère aussi appelée "pays coupé".

Tout au long du parcours, plusieurs cascades se succèdent et dévoilent de remarquables formations granitiques érodées. Le sentier s'empreinte depuis le bourg et est équipé de passerelles, de mains courantes et d'un balisage facilitant la progression du promeneur. Ce sentier est ouvert aux marcheurs sportifs sous leur propre responsabilité. Des activités de canyoning vous sont également proposées.



Les gorges du Lignon

Entre Sail-sous-Couzan et Saint-Georges-en-Couzan, vous pouvez parcourir la route des barrages. Située en bord de Lignon et au fond des gorges, cette voie vous fera découvrir quelques curiosités dans un cadre charmant et pittoresque.



amont du barrage de la Beaume



Les barrages ont été construits, non pas pour réguler le cours du Lignon, mais dans le but de garantir la production d'énergie hydroélectrique. En revanche, ils constituent un réel obstacle pour le franchissement piscicole empêchant ainsi certaines espèces (notamment la truite) de migrer librement depuis l'aval jusqu'à l'amont de la rivière.

Les moulins des gorges du Vizézy

Avec environ 70 anciens moulins répartis sur 18 km, le Vizézy est un cours d'eau qui a connu une forte concentration d'activités depuis le Moyen Âge jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. À cette époque, les différents types de moulins étaient utilisés soit pour la fabrication de farine ou d'huile, soit pour permettre le fonctionnement des scieries. Dans certains cas, comme par exemple au moulin des Massons, plusieurs activités étaient regroupées sur un même site.

Bien que le Vizézy soit une très belle rivière, son débit ne permettait pas d'alimenter en eau l'ensemble des moulins. Aussi, un bief (canal de dérivation) fut construit, permettant d'accroître le débit du Vizézy.

moulin des Massons - Saint-Bonnet-le-Courreau



Le Vizézy et ses biefs pour 70 moulins...

● Le Lignon de plaine

Plusieurs sites patrimoniaux, situés en bord du Lignon dans la plaine, sont accessibles au public, notamment la très réputée Bâtie d'Urfé à Saint-Étienne-le-Molard.

Sur cette même commune se trouve également le pont de Fonte, lieu très agréable, propice aux piques-niques et à la pêche à la truite. Principale singularité du cours d'eau en plaine, le Lignon possède une ripisylve (forêt de rives) quasi continue qui lui confère un caractère champêtre.

Le Lignon au bord de la Bâtie d'Urfé - Saint-Étienne-le-Molard



Si vous suivez le bief depuis le pont de la Bouteresse, vous rejoindrez la Bâtie d'Urfé et le site du "Grand Pré". Un parcours balisé vous permettra alors de découvrir les charmes du Lignon et des lieux romanesques de L'Astrée, comme "le saut de Céladon", "le tombeau du poète" ... où sont installés des bornes et des pupitres de lecture.



*vue depuis le château
Sainte-Anne - Marcilly-le-Châtel*



La passe à poissons de l'Argentière, située à Boën, a été construite afin de permettre aux poissons migrateurs de franchir le barrage sur le Lignon.



étang de Savigneux

● Autour du Vizézy de plaine

L'étang de Savigneux est un ouvrage très ancien. Tout comme les autres étangs du Forez, il a vraisemblablement vu le jour lors de la campagne de construction des étangs foréziens au XIII^{ème} siècle sous l'influence des communautés religieuses et des comtes du Forez. Ces étangs ont permis d'assainir des zones marécageuses et de développer la pisciculture pour approvisionner localement la demande en poissons. L'étang de Savigneux a appartenu de 1821 à 1927 aux Hospices, puis jusqu'en 1992 à la famille Montserret. Devenu propriété de la commune, il a ensuite été réaménagé pour en faire un site dédié à la pêche et aux loisirs.

quai du Vizézy - Montbrison

Le lavoir de Moingt,

construit en 1892, est l'un des plus grands de la région (17,5 mètres de long). Il possède une prise directe sur la rivière du Moingt, située juste en amont du pont. Comme beaucoup d'autres lavoirs, il a été construit à proximité du cours d'eau. La fresque représentant des lavandières a été réalisée par un chantier de jeunes montbrisonnais.



● Les paysages foréziens

6 paysages distincts composent le bassin versant parcouru par les trois principaux cours d'eau : le Lignon, l'Anzon et le Vizézy.

● Les Hautes Chaumes

Il s'agit de la partie supérieure du massif forézien, avec ses tourbières et de nombreux ruisseaux de montagne qui descendent les pentes des estives. C'est à cet endroit que le Lignon et le Vizézy prennent leur source.

● La forêt montagnarde

Elle entoure les Hautes Chaumes et s'étale entre 900 et 1 300 m d'altitude. On l'appelle aussi la «hêtraie sapinière» car elle présente des essences mixtes dominées par les sapins et les hêtres.

● Le pays alvéolé

Paysage typique des Monts du Forez, il s'étale entre 750 et 1 000 m d'altitude. Son nom évoque ses formes généreuses qui ont été formées par la dynamique érosive des cours d'eau supérieurs.

● Le pays coupé

Cette zone de transition, marquée par de nombreuses gorges aux pentes fortement boisées, constitue un "corridor écologique". C'est en fond de vallées que se trouvent les terrasses alluviales (accumulation de sédiments charriés par la rivière).

● Les coteaux foréziens

Ils marquent d'une pente plus douce la transition avec la plaine. Orientés à l'est et moins arrosés que les monts, ils sont propices à la culture de la vigne.

● La plaine

Ancienne lande à la fois sèche et marécageuse, la plaine a connu de nombreux aménagements lui conférant aujourd'hui un aspect assez diversifié.

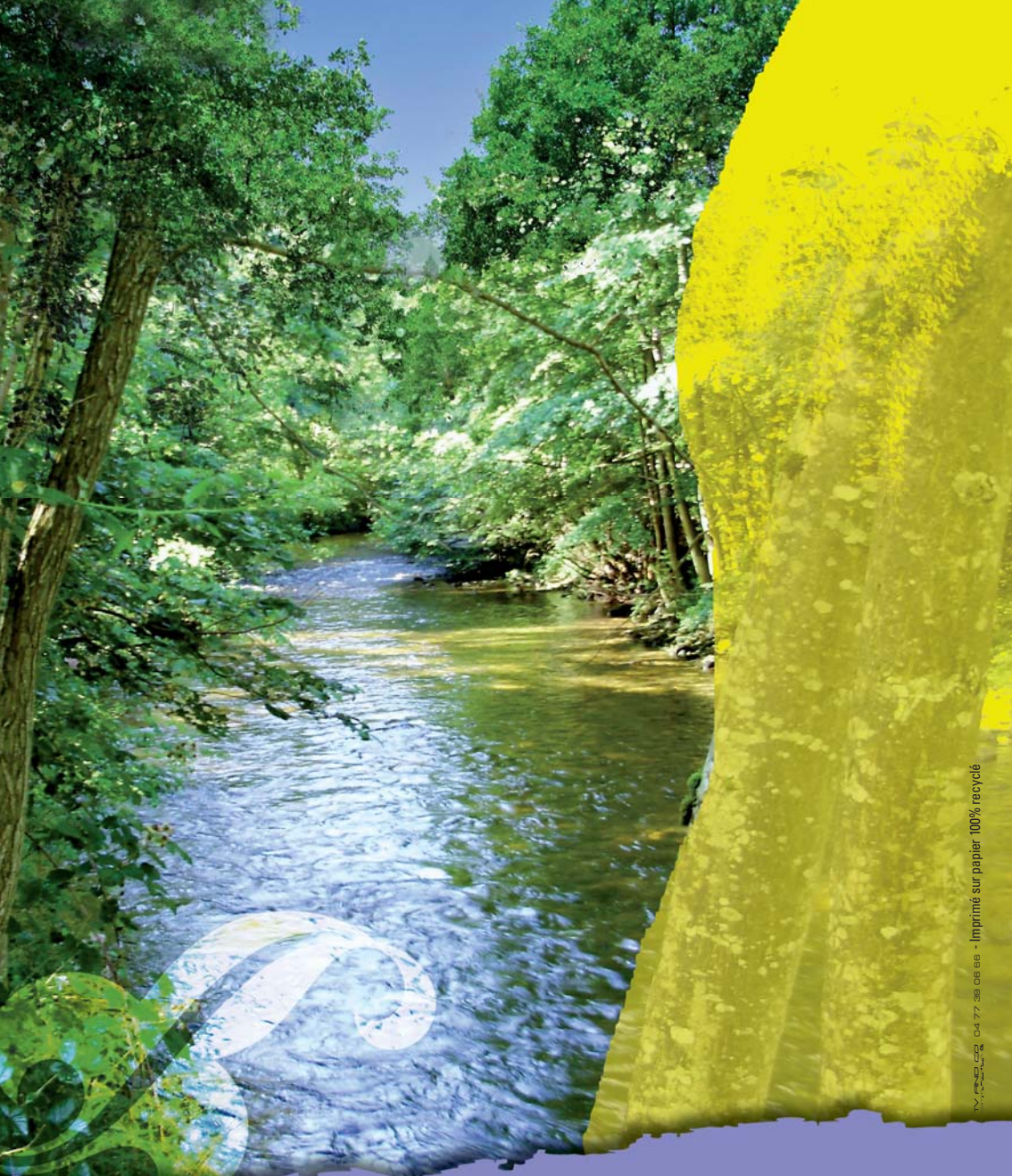
● La truite fario et l'ombre commun : deux espèces identitaires du Lignon

La truite fario (*Salmo trutta fario*) est un poisson qui appartient à la famille des salmonidés. D'une longueur moyenne allant de 25 à 140 cm, elle possède un corps élancé et fusiforme, parfaitement adapté à une nage rapide. La truite fario, comme tous les salmonidés, a la particularité de posséder une nageoire adipeuse (située entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale). Sa tête possède un museau pointu et une bouche largement échancrée, munie de petites dents. Plusieurs menaces pèsent sur cette espèce de truites, notamment les obstacles artificiels (barrages) empêchant leur migration entre les zones de croissance et les zones de reproduction. La destruction ou la dégradation des zones de cours d'eau servant de frayères (zones de reproduction) ainsi que la pollution génétique induite par le déversement de souches de truites provenant de régions très différentes, représentent également un risque pour la survie des truites fario.



L'ombre (*Thymallus thymallus*) est un poisson ostéichthyen (squelette osseux) d'eau douce, apparenté à la famille des salmonidés. L'ombre commun vit dans les eaux fraîches et de bonne qualité à fond de sable, de graviers ou de galets. Il préfère les zones bien oxygénées et vit dans les grandes et moyennes rivières de basses montagnes. C'est un animal grégaire, qui a généralement tendance à vivre en banc d'une même classe d'âge, le plus souvent dans des eaux tumultueuses (pour l'oxygénation et la température). Peu connu des pêcheurs (hormis les pêcheurs à la mouche) et totalement ignoré des consommateurs, l'ombre est en France une espèce animale dont la survie est particulièrement menacée.





04 77 39 08 88 - Imprimé sur papier 100% recyclé



SYMILAV (Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon, de L'Anzon et du Vizézy)
Square Savignano - 42600 SAVIGNEUX
Tél : 04 77 58 03 71



CILDEA (Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités)
Maison Moizieux - rue de la Chaux - 42130 BOËN
Tél : 04 77 97 32 74